

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 23 juin 1913

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Létourneau, Mayrand, Bastien, Deguire, Turcotte, Larivière, Morin, Martin, Fraser, Séguin, Giroux, cot, Poissant, Blumenthal, Vandellac, Macdonald, Ménard, Judge, Houlié, et MM. Ainey, Dupuis, Godfrey et Lachapelle, Commissaires.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et confirmé.

RAPPORTS.

1.—Son Honneur le Maire fait part au Conseil de la terrible calamité du 22 du courant, où quatre membres de la Brigade des Incendies ont trouvé une mort tragique dans l'exécution de leurs devoirs, à un incendie qui a eu lieu sur la rue Duvernay.

A ce sujet, soumis et lu le rapport du Bureau des Commissaires, recommandant que des funérailles publiques soient faites aux quatre pompiers qui ont perdu la vie en cette circonstance, demandant, en outre, qu'une somme de \$1,000 soit votée pour cette fin.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que ce Conseil déplore profondément le malheur arrivé hier, alors que quatre des membres les plus courageux et les plus utiles de la Brigade des Incendies ont perdu la vie, et qu'il désire assurer les familles des défunts de sa vive sympathie dans le malheur qui les frappe, et que le rapport maintenant devant le Conseil soit reçu et adopté.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MONAHAN, il est

Résolu: Que Son Honneur le Maire soit prié d'ouvrir une souscription pour secourir les familles des quatre pompiers, J. C. Forsythe, P. Hamill, J. McDermott et W. Molson, qui ont perdu la vie lors de l'incendie de la rue Duvernay hier, et que Son Honneur le Maire s'adjoigne trois membres du Conseil ou plus qui seront chargés avec lui d'administrer les fonds ainsi recueillis, et que la Ville s'inscrive pour une somme que le Bureau des Commissaires jugera convenable.

REQUETES.

2.—De MM. U. Lachance, pour ouvrir une forge, et Lamer et Fauvel, pour ouvrir une cour à bois.

3.—Du Curé de Notre-Dame des Victoires, protestant contre la non ouverture de la rue Boyce.

4.—De M. J. N. Drummond, retirant son offre de céder du terrain à la Ville sur l'avenue Pie IX.

5.—De la Ligue des Municipalités Américaines, invitant la Cité à envoyer des délégués à Winnipeg, le 7 août.

6.—Jugements de la Cour Supérieure dans la cause de l'effacement et du changement des lignes homologuées de la rue Charlevoix et de l'avenue Ash.

Renvoyés au Bureau des Commissaires.

7.—Contrats entre la Cité et

(a) La Sicily Asphaltum Paving Co., (au nombre de 2) pour la construction des trottoirs permanents;

(b) L'Hôpital des Incurables, pour l'hospitalisation de patients;

(c) M. C. H. Moineau, pour la construction d'un égout dans le quartier Notre-Dame de Grâce;

CITY COUNCIL

Report of special meeting held on the 23rd June 1913.

His Worship the Mayor, Mr. L. A. Lavallée, in the chair.

Present: Aldermen L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Létourneau, Mayrand, Bastien, Deguire, Turcotte, Larivière, Morin, Martin, Fraser, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandellac, Macdonald, Ménard, Judge, Houlié, and Messrs. Ainey, Dupuis, Godfrey and Lachapelle, Commissioners.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

REPORT.

1.—His Worship the Mayor apprised the Council of the sad calamity of the 22nd instant, whereby four members of the Fire Brigade had met tragic death while in the performance of their duties at a conflagration on Duvernay street.

In this connection, submitted and read the report from the Board of Commissioners, recommending that a public funeral be granted to the four firemen who had met death at said conflagration and recommending that a sum of \$1,000 be voted for this purpose.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That this Council deeply deplores the sad occurrence of yesterday whereby four of our most courageous and useful members of the Fire Brigade met their death and that it desires to assure the families of the deceased of its heartfelt sympathy in their sad bereavement and that the report now before the Council be received and adopted.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MONAHAN, it was

Resolved: That His Worship the Mayor be requested to open a subscription list for the relief of the families of the four firemen J. C. Forsythe, P. Hamill, J. McDermott and W. Molson who lost their lives at the Duvernay street fire yesterday and that His Worship associate with him three or more members of the Council to act with him in the administration of said fund and that the City inscribe itself for a sum which the Board of Commissioners shall deem suitable.

PETITIONS.

2.—From Messrs. U. Lachance, to open a forge, and Lamer & Fauvel, to open a wood-yard.

3.—From Curé Notre-Dame des Victoires, protesting against the non-opening of Boyce street.

4.—From Mr. J. N. Drummond, withdrawing his offer to cede land to the City on Pie IX avenue.

5.—From League of American Municipalities, inviting City to send delegates to Winnipeg on August 7th.

6.—Judgments of the Superior Court in the case of the erasure and alteration of the homologated lines of Charlevoix street and Ash avenue.

Referred to the Board of Commissioners.

7.—Contracts between the City and

(a) Sicily Asphaltum Paving Co., (2 in number). for the construction of permanent sidewalks;

(b) The Hospital for Incurables, for the hospitalization of patients;

(c) Mr. C. H. Moineau, for the construction of sewer, Notre-Dame de Grâce Ward;